

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 janvier 2016 à 18 h 00

-----  
AUJOURD'HUI cinq janvier deux mille seize

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 décembre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

**Olivier BIANCHI, Maire, président la séance**

**Présent(e)s :** Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT

**Excusé(e)s ayant donné pouvoir :** Marion CANALES à Olivier BIANCHI, Valérie BERNARD à Cécile AUDET, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Isabelle PADOVANI à Antoine RECHAGNEUX, Sylviane TARDIEU à Jean-Christophe CERVANTES

**Excusé(e)s :** François BARRIÈRE

**Absent(e)s :** Anne FAUROT

**Secrétaire :** Marianne MAXIMI

*Mme Nicaise JOSEPH, M. Alparslan COSKUN et M. Louis COUSTES arrivent pendant la présentation des quatre premières questions par Mme Françoise NOUHEN.*

*Mme Géraldine BASTIEN arrive pendant le débat qui suit cette présentation (fin de pouvoir donné à Mme Edith CANDELIER).*

*M. le Maire suspend la séance à 20h27 à la demande de M. Jean-Luc BLANC pendant ce même débat. M. le Maire reprend la séance à 20h30 après avoir constaté que le quorum est atteint.*

*M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance avant le vote de la question n°5 (fin du pouvoir donné par Mme Isabelle PADOVANI).*

*M. Alain LAFFONT quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à M. Florent NARANJO.*

*M. Simon POURRET quitte la séance avant le vote de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Françoise NOUHEN.*

---

**Rapport N° 53****ACTIVITÉS CULTURELLES DANS LE TEMPS DU SERVICE MUNICIPAL  
D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (SMAP)**

---

**ASSOCIATION LEE VOIRIEN****1 800 €**

Au départ spécialisée dans l'animation d'ateliers théâtre pour les non voyants, l'association Lee Voirien a par la suite élargi son champ d'actions à tous les publics, et travaille notamment avec le public jeune. Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, l'association propose d'effectuer des ateliers théâtre hebdomadaires dans le cadre du SMAP (17h-18h) dans des écoles élémentaires clermontoises, notamment des quartiers nord (Jean de la Fontaine et Ferdinand Buisson). Cette association a déjà dispensé des ateliers l'année dernière et son travail a donné entière satisfaction.

L'association propose un nombre d'heures d'interventions de 3 heures par semaine sur 20 semaines soit 60 heures.

**COMPAGNIE DU HALO****7 200 €**

Il s'agit d'une compagnie professionnelle de théâtre dont le directeur, Christophe Hurelle, enseigne au Conservatoire Emmanuel Chabrier aux côtés de Pascale Siméon. Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la compagnie propose des ateliers de théâtre hebdomadaires dans le cadre du SMAP (17h-18h) dans des écoles élémentaires clermontoises du centre ville (Edgar Quinet, Aristide Briand, Jean Zay et Jules Ferry).

L'association est déjà intervenue l'année dernière et avait donné entière satisfaction. Cette année, la compagnie propose un nombre d'heures d'interventions de 12 heures par semaine sur 20 semaines soit 240 heures.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'accorder un soutien aux associations intervenant dans le cadre du Service Municipal d'Accueil Périscolaire (SMAP), sur l'année scolaire 2015-2016.

**DELIBERATION**

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 11 janvier 2016

Le Maire

Pour le Maire et par délégation

l'Adjointe chargée de la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST